

# Répondre aux marchés publics

## Objectifs

- Identifier étape par étape les différentes procédures à respecter
- Mesurer l'engagement des deux parties
- Acquérir les connaissances essentielles pour répondre efficacement aux appels d'offres

## Contenu de la formation

### Le Code des marchés publics : généralités et évolutions récentes

### Les marchés à procédure adaptée (MAPA)

### Le déroulement de la procédure d'appel d'offres

### Les autres procédures

### Analyse d'un avis d'appel public à la concurrence

- Seuil de publication au JAL, BOAMP, JOCE
- Mentions obligatoires et complémentaires
- Analyse d'un avis d'appel public à la concurrence

### Le règlement de consultation

### L'acte d'engagement et ses annexes

### Les formes de marchés

### Le cahier des clauses administratives particulières

- Les clauses relatives aux délais et aux pénalités
- La réception et les décisions après vérification
- Les clauses relatives au prix
- Le financement

### La sélection des candidats

- La déclaration sur l'honneur
- Les garanties techniques et financières
- Le classement des candidats

### Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

### La notification du marché

- Les modalités de notification
- L'avis d'attribution du marché
- L'information des candidats

### Mise en pratique : rédaction des pièces contractuelles

## Infos pratiques

### Public

Toute personne chargée de la passation ou de l'exécution de contrats publics. Prérequis : maîtriser la langue française

### Durée

2 jours

### Dates

du 2-03-2022 au 3-03-2022

du 4-04-2022 au 5-04-2022

du 20-10-2022 au 21-10-2022

du 1-12-2022 au 2-12-2022

### Tarif inter-entreprise

390 €/jour/personne

### Tarif intra-entreprise

Nous consulter

## Compétences clés acquises

- Maîtriser les différentes passations de marchés publics et les impacts pour l'entreprise
- Savoir mieux répondre et optimiser sa réponse

## Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques et d'études de cas
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire